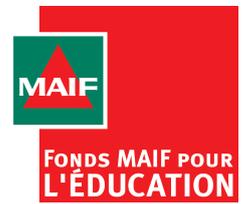




L'Hippocampe



19^{ème} édition

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE BANDE DESSINÉE

Dans la perspective du 45^{ème} Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême (FIBD), en janvier 2018, L'Hippocampe organise un concours de Bande Dessinée sur le thème :

« ENVIE DE... RACONTE EN BD »

Article 1 : Participants

Ce concours est gratuit pour les participants. Les frais d'inscription de 20 € sont financés par un partenaire de l'opération. Il comporte deux catégories :

Un concours collectif ouvert

- aux enfants et adolescents handicapés de 5 à 20 ans accueillis en Unités Locales d'Intégration Scolaire (ULIS-école, ULIS-collège ou ULIS-lycée) et en établissements spécialisés : Institut Médico Educatif (IME), Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP), Institut pour déficient sensoriel, Institut d'éducation motrice (IEM), Etablissements et Services pour enfants polyhandicapés, en hôpital de jour, SESSAD...
- aux adultes accueillis en Maison d'accueil spécialisée (MAS), en Foyer d'accueil médicalisé (FAM), en Foyer de vie ou Foyer occupationnel et en Foyer d'hébergement et en ESAT...

Un concours individuel ouvert à toute personne en situation de handicap.

Article 2 : Concours européen

Il est ouvert à tout ressortissant, en situation de handicap, de l'Union Européenne.
Les documents sont disponibles sur le site www.hippocampe-culture.fr.

Article 3 : Concours collectif

Les bandes dessinées proposées par les établissements ou classes doivent être impérativement réalisées par des groupes d'enfants ou d'adultes encadrés par des enseignants ou des éducateurs. Chaque groupe ne peut présenter qu'une bande dessinée et ne peut concourir que dans le cadre de son établissement d'accueil.

Article 4 : Concours individuel

La bande dessinée proposée doit être réalisée par une seule et même personne. Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule bande dessinée. Pour le concours individuel, l'information sera diffusée par l'Éducation Nationale et la presse spécialisée.

Article 5 : Format de l'œuvre (Attention la bande dessinée doit tenir en 2 planches maximum)

Pour le concours collectif, le format est imposé :

- 2 planches 50 cm x 65 cm (format raisin) en recto uniquement.
- Pour le concours individuel, deux formats sont autorisés :
- 2 planches 50 cm x 65 cm (format raisin)
- 2 planches 21 cm x 29.7 cm (format A4)

Ne dessiner que d'un seul côté.

Techniques autorisées : crayon, plume, feutre, bille, encres de couleur, gouache, pastel, fusain, craie, peinture, collage, etc.

Chaque œuvre consistera en une bande dessinée, sur deux planches, en respectant les formats imposés ci-dessus. Les bulles devront être rédigées en français. Seuls les originaux doivent être transmis (pas de photocopie).

Il est impératif de respecter le thème.

Il est judicieux d'accompagner la BD réalisée, par un explicatif écrit ou photographique sur la méthode (ou technique) employée.

Attention : les travaux en volume ne seront pas acceptés (épaisseur maximum : 1 cm).

Article 6 : Inscription au Concours

Tout groupe, ou candidat individuel, qui souhaite participer au Concours de BD 2018 devra s'inscrire avant le 15 novembre 2017 à l'aide de la fiche d'inscription téléchargeable sur notre site : www.hippocampe-culture.fr.

Article 6 : suite

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider l'inscription et pour l'organisation du Jury du Concours. Les coordonnées postales de chaque participant seront transmises au Fonds MAIF pour L'Éducation, partenaire de l'opération, qui prend à sa charge les frais d'inscription et fera parvenir un accusé de réception. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser directement à L'Hippocampe.

Article 7 : Identification des participants

Au dos de chaque planche de la bande dessinée, il est impératif d'inscrire très lisiblement, en lettres d'imprimerie : le nom de l'établissement, l'adresse, le numéro de téléphone, l'email, ainsi que le nom de l'éducateur et des participants ayant réalisé l'œuvre. L'âge de chaque candidat devra être indiqué et la catégorie du handicap dans laquelle il s'inscrit sera également précisée.

Six catégories d'agrément ont été retenues :

1. déficience intellectuelle,
2. déficience motrice ,
3. déficience sensorielle,
4. troubles psychologiques
5. troubles envahissants du développement,
6. polyhandicap.

Un modèle de ce document est disponible sur notre site Internet.

Article 8 : Modalités d'envoi des bandes dessinées

Date limite de remise des travaux : **15 décembre 2017, le cachet de la poste ou du convoyeur faisant foi.**

Toute bande dessinée reçue après cette date ne pourra concourir.

Les bandes dessinées seront adressées directement à :

MAS "Le Lagon" Concours de BD

**Impasse de la Combe Cailloux
16800 SOYAUX**

Les organisateurs du Concours en assureront la réception, l'enregistrement, la gestion et le suivi.

Les bandes dessinées doivent être adressées non pliées dans des emballages plats, pour une meilleure conservation.

Article 9 : Jury

Un Jury composé de professionnels de la bande dessinée, de l'Éducation, du secteur médico-social, de l'éducation spécialisée, de la communication et de parents se réunira en janvier 2018, pour désigner les bandes dessinées lauréates qui seront récompensées par des prix « Hippocampe ».

Le jury décernera également quatre « Hippocampe d'Or » (un pour le concours collectif jeune, un pour le concours individuel jeune, un « Hippocampe d'Or » pour le concours collectif adulte et un pour le concours individuel adulte). En outre, le Jury se réserve la possibilité de décerner des mentions spéciales et un prix Europe.

Les auteurs de bandes dessinées primées seront personnellement informés à l'adresse qui nous aura été communiquée. Ils seront invités à la Remise des Prix dans le cadre du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

Article 10 : Remise de prix

Tous les jeunes et adultes « Hippocampe d'Or » et « Hippocampe » seront récompensés. Le Jury a toute latitude pour doter les prix avec l'aide de ses partenaires.

Les « Hippocampe d'Or » gagneront un séjour d'une semaine dans un centre de vacances d'un de nos partenaires limité à 10 personnes maximum pour les collectifs. Les « Hippocampe » se verront attribuer des lots qui seront notamment constitués de matériel éducatif et artistique ainsi que de bandes dessinées.

Enfin, tous les participants à ce Concours recevront une attestation.

Article 11

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il n'est pas prévu de renvoyer les œuvres aux établissements.

Article 12

L'Hippocampe se réserve le droit d'exploiter à des fins non commerciales (expositions, réalisation d'albums, site Internet, ...) les œuvres ou les photographies réalisées dans le cadre de ce Concours, et ce, sans restriction ou demande de participation financière.

Article 13

Le présent règlement est déposé chez Maître Julien SABARD - Huissier de Justice – 6 rue Simier, 37000 Tours.

Ce règlement pourra être adressé sur simple demande.

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les modalités et les conditions de participation à ce Concours en cas de force majeure.

L'Hippocampe

Concours de BD

4 allée des Aubépines

37250 Veigné

Téléphone : 02 47 26 27 52

E-mail : asso.hippocampe@yahoo.com